

Eric Doligé entend clarifier les comptes

Le Sénat ayant basculé à droite, les affectations dans les commissions changent. Le point sur la situation des trois sénateurs du Loiret : deux UMP et un socialiste.

Anne-Marie Coursimault
anne-marie.coursimault@centrefrance.com

1 **Eric Doligé, sénateur UMP du Loiret.** Le président UMP du conseil général quittera cette fonction après les élections départementales. Il aura plus de temps à consacrer au Sénat. Aussi se dit-il « ravi » d'avoir été élu président de la commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne, indépendante du bureau du Sénat. Il compte « clarifier » les comptes de la vénérable maison. « La porte était étroite », commente celui qui était le dernier rapporteur de droite de cette commission et qui en connaît « par cœur » le fonctionnement. « Fair-play », le PS a permis une élection à l'unanimité.

Fer de lance des opposés à la réforme territoriale de gauche, Eric Doligé devient aussi vice-président de la commission spéciale chargée de l'examen du



JARDIN DU LUXEMBOURG. Eric Doligé examinera dans le détail le coût (critiqué) de ce lieu ouvert au public, afin de réaliser des économies. PHOTO CHRISTELLE BESSEVRE

■ Jean-Pierre Sueur vice-président

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, ex-président de la commission des lois, devient vice-président de la même commission. Il coordonnera les avis du groupe socialiste. « C'est le seul poste auquel je postulais. C'est dans l'ordre des choses. » En séance, il a émis un vœu auprès de Philippe Bas, nouveau président : « Que la commission continue d'avoir la capacité à travailler ensemble et à trouver des solutions qui peuvent être consensuelles, dans le respect des différences. » Durant la présidence Sueur,

douze rapports d'information ont ainsi été cosignés par la droite et la gauche. Jean-Pierre Sueur entend rester actif : « Au PS, nous sommes toujours dans la majorité gouvernementale. » Il interviendra en séance publique la semaine prochaine sur le terrorisme, puis, sur la répartition des sièges dans les intercommunalités, et, à partir du 28, sur les régions. Il fait d'ailleurs partie de la commission spéciale chargée de l'examen de la loi sur les élections, ainsi que de la délégation à la prospective.

projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral. Il ne mâche déjà pas ses mots.

« Les petits coups de menton »

Manuel Valls a révélé, hier, les dates des élections départementales : les 22 et 29 mars. Commentaire : « Il se fiche pas mal du débat prévu le 28 octobre au Sénat sur le sujet ! Il faut qu'il le dise, s'il veut supprimer le Parlement, si l'on est en dictature ! C'est la loi qui fixe les dates des élections. Le Premier ministre s'assoit sur l'Assemblée nationale : ce n'est pas très élégant.

Mais les petits coups de menton ou de g... du Premier ministre ne m'impressionnent pas ».

Eric Doligé reste persuadé que les élections n'auront pas lieu en mars, en raison de « faiblesses juridiques et constitutionnelles ». D'ailleurs, « si le Sénat votait conforme », la loi « qui couple les élections départementales et régionales, en décembre 2015, serait adoptée ». Il faudrait alors que le gouvernement demande au Conseil constitutionnel de modifier cette date...

2 **Jean-Noël Cardoux, sénateur UMP du Loiret.** L'élu est de nouveau membre de la commission des affaires sociales. Il ne sera pas premier rapporteur général du budget de la Sécurité sociale, car le poste devait revenir à un UDI. En revanche, il devrait, d'ici peu, devenir le président de la mission d'études et de contrôle de la Sécurité sociale (Mecs). Cet organisme a un droit de regard sur l'ensemble des comptes de la Sécurité sociale. « Ça me convient », explique le Loirétain, qui doit également devenir président du groupe chasse. ■

➔ QUESTION

Quel sera votre rôle ?



ÉRIC DOLIGÉ
Au contrôle des comptes.

Je compte impulser un travail analytique plus important pour mesurer, dans le détail, l'efficacité des dépenses et des investissements, la qualité du travail. Je vais regarder le fonctionnement de la maison et faire des propositions au bureau du Sénat. Il y aura plus de communication, ce qui évitera bien des commentaires sur des sujets : le Jardin du Luxembourg, les retraites... Je n'aime pas la stigmatisation. On a le droit de dire que quelque chose est cher si l'analyse a été faite. Le président du Sénat est d'accord avec cette philosophie.